

ACTION-FORMATION « TRAVAIL EN HAUTEUR »

PUBLIC CONCERNE

Salariés en insertion et encadrants techniques

PREREQUIS

Aucun.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le cas échéant

DUREE ET PLACES

Durée formation théorique et pratique 2 jours (10 heures)

Horaires : de 9h30 – 12h30 et 13h30 - 15h30

8 places au total

PROFIL DE L'INTERVENANT

M. BESSE David, diplômé FEST (Formation En Situation de Travail)

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée
- Exposé didactique, démonstrations
- Mise en situation individuelle sur le terrain à l'aide de matériel adapté
- Analyse en situation de travail
- Formation en situation de travail

LIEU DE STAGE - DELAIS D'ACCES

Théorie : 8 rue du Paraná 91940 LES ULIS

Pratique : hall Pajol 75018 PARIS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le participant doit apporter ses EPI : chaussures de sécurité, gilet haute visibilité

CONDITIONS DE REUSSITE

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur sont remis au stagiaire avant la formation et doivent être lus par l'intéressé(e).

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact pédagogique : M. David BESSE 07.61.64.44.04

Votre contact administratif et financier : Mme Karine MALTRET 06 47 96 79 42

OBJECTIFS :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Prévenir tout risque de chute en hauteur ou d'accident pour le salarié dans le cadre de son exercice professionnel
- Connaître les spécificités d'un travail avec nacelle et élévateur

CONTENUS THEORIQUES :

Définition : le travail en hauteur
Réglementation et responsabilités
Les documents de prévention des risques
Catégories de risques et d'accidents
Dispositifs de protection collective et mesures alternatives
Interdictions
Dispositions spécifiques aux travaux du bâtiment
Principes de prévention pour le travail en hauteur
Signalisations de chantier et périmètres de sécurité
Plateformes et dispositifs mobiles : l'autorisation de conduite
Les EPI : obligations, stockage et désignations
Vérification des matériels
Travaux interdits aux mineurs

PRATIQUE :

La partie pratique se déroule en situation de travail sur le site du futur chantier
Manipulations au sol des nacelles ciseaux et nacelle articulée
Manipulations en hauteur
Exercices pratiques complets : périmètres, contrôle du matériel, équipements, montée/descente, mise en sécurité, travail sur plateforme.
Contrôles et évaluation à chaud

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION ET VALIDATION DES ACQUIS :

Suivi des contenus de la formation théorique
Contrôle continu pour la partie pratique
Evaluation orale à chaud en fin de séquence et évaluation orale finale
Tests en situation de travail

Une attestation de formation sera remise à chaque participant
Une feuille d'émargement sera signée chaque demi-journée par chaque participant